

N° SIRET : 21240580700067	COMPTE ADMINISTRATIF	Odysée Informatique - ADONIS 9.40B
Etablissement : ASSAINISSEMENT	Année 2017	Département : DORDOGNE
Budget : BUDGET ASSAINISSEMENT	Page n° 1	Poste Comptable: TRESORERIE TERRASSON
		Date d'Édition : 06/03/2018

LP 2018/003

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 06/03/2018 à 20 heures 30

Nombre de membres en exercice	= 11
Nombre de membres présents	= 08
Nombre de suffrages exprimés	= 09
VOTES : Contre = 00	Pour = 09
Abstentions = 0	
Date de convocation :	01/03/2018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LEYMARIE Robert délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par PELLERIN Laurent, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		8 263,29		10 699,18		18 962,47
Opérations de l'exercice	18 080,69	20 737,86	13 419,45	15 067,00	31 500,14	35 804,86
TOTAUX	18 080,69	29 001,15	13 419,45	25 766,18	31 500,14	54 767,33
Résultats de clôture		10 920,46		12 346,73		23 267,19
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	18 080,69	29 001,15	13 419,45	25 766,18	31 500,14	54 767,33
RÉSULTATS DEFINITIFS		10 920,46		12 346,73		23 267,19

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

- 2° Constaté les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3° Reconnait la sincérité des restes à réaliser;
- 4° Approuve les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Réception par le préfet : 08/03/2018

Accusé certifié exécutoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
212405807-20180306-2018003-DE



N° SIRET : 21240580700067	COMPTE ADMINISTRATIF Année 2017 Page n° 2	Odyssee Informatique - ADONIS 9.40B	
Etablissement : ASSAINISSEMENT		Département : DORDOGNE	
Budget : BUDGET ASSAINISSEMENT		Poste Comptable: TRESORERIE TERRASSON	Date d'Édition : 06/03/2018

LP 2018/003

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 06/03/2018 à 20 heures 30

Nombre de membres en exercice	= 11
Nombre de membres présents	= 08
Nombre de suffrages exprimés	= 09
VOTES : Contre = 00	Pour = 09
Abstentions = 0	
Date de convocation :	01/03/2018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LEYMARIE Robert délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par PELLERIN Laurent, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Ont signé au registre des délibérations :

Présents et Signataires: PELLERIN Laurent, BOTERF Isabelle, GERAUD Sandrine RAFFAILLAC Georgette LEYMARIE Robert FLOIRAT Bernadette, GARCIA Emmanuel PICHON Yvon

Absents excusés: Daniel LACOMBE, Cyril DELGOULET, Arnaud BIGEAT

Procurations de Cyril DELGOULET à Robert LEYMARIE et d'Arnaud BIGEAT à Yvon PICHON

Secrétaire: Isabelle BOTERF

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Cachet



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212405807-20180306-2018003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2018

